# Ils prostituaient leurs amies mineures dans des hôtels de Seine-et-Marne : trois ans ferme

24/05/2017 à 18h01

**Les prévenus, déjà condamnés pour trafic de stupéfiants, ont exercé une “emprise amoureuse” sur les adolescentes.**

Deux hommes d’une vingtaine d’années ont été condamnés lundi soir à trois ans de prison ferme pour avoir prostitué leurs petites amies de 15 et 16 ans dans des hôtels en Seine-et-Marne, a appris l’AFP mardi de sources judiciaires. Âgés respectivement de 20 et 23 ans, les deux principaux prévenus ont été condamnés à quatre ans de prison, dont un avec sursis, par le tribunal correctionnel de Meaux.

Le premier a été incarcéré à l’issue de l’audience, tenue à huis clos. Un mandat d’arrêt a été délivré contre l’aîné, qui était absent lors du prononcé du délibéré. Un troisième complice, qui servait principalement de chauffeur, s’est vu infliger une peine de 18 mois ferme. Il n’a pas été incarcéré. Les trois hommes étaient poursuivis pour des faits de “proxénétisme aggravé”, commis entre septembre et mars 2017 dans plusieurs villes du département.

(…) Europe 1